• À GAGNER • À GAGNER • À GAGNER • À GAGNER • À GAGNER • À GAGNER • À GAGNER • À GAGNER •

5 buffets chinois
+
5 trios Choix du rôtisseur »
(1 par mois durant 5 mois)
Resto Le Bec Fin — Mom's

La Salopette — Chaussures et vêtements de travail, équipement de sécurité
L'Aventurier — Équipement de chasse et pêche, Vêtements d'hiver
Sac à dos Sportchief BACKTRACK 30

IGA Saint-Pascal
Cafetière BOSCH TASSIMO

CARQUEST
PIÈCES D'AUTOS Saint-Pascal
Ensemble hivernal

KAMOURASKA CHRYSLER L'INCONTOURNABLE!
Manteau

Korvette Saint-Pascal
Ensemble à fondue électrique

CENTRE DE RÉNOVATION CAMILLE DUMAIS!
Ensemble 80 pièces Dewalt

Desjardins
Caisse du Centre de Kamouraska
Mieux se connaître pour mieux avancer.
Jeté en laine d'agneau et boîte de chocolats

Sam Service Agro Mécanique
Saint-Pascal
Tracteur jouet

2 forfaits QUILLES
valeur de 70$ (35 $ chacun)
- 3 à 6 personnes par allée
- 1 h 30 de jeu
- Location de souliers incluse

L'EXPRESS de la gare
Certificat-cadeau d'une valeur de 50$

PLOMBERIE Houinard-KRT INC
Certificat-cadeau d'une valeur de 50$

provigo Saint-Pascal
Panier de fruits

Resto Chez Ti-Gus 2002
Certificat-cadeau d'une valeur de 50$

Lunik
TABAGIE ACCOMMODATION
2 certificats-cadeaux d'une valeur de 25$

La bordée de Noël À SAINT-PASCAL

16 gagnants se partageront + de 2 144$ en prix

Rendez-vous chez chacun des marchands participants. Remplissez et déposez les coupons de participation qu'on vous remettra lors de vos achats chez chacun des marchands. Le 15 décembre, chacun des marchands participants effectuera le tirage de son prix parmi les coupons déposés dans sa boîte de tirage. Une fois les tirages effectués chez les marchands, tous les coupons seront réunis pour le tirage d'un grand prix de 1 000$ en argent Place Saint-Pascal.

16 Prix à gagner dont un GRAND PRIX de 1 000$ en argent Place Saint-Pascal

Payant, payant... de magasiner à Saint-Pascal!

Place Saint-Pascal

Règlement de la promotion
Gagnez la Bordée de Noël de Place Saint-Pascal
Du 17 novembre au 15 décembre 2016

1. Rendez vous chez chacun des commerces pour participer au tirage du prix que celui-ci offre dans son établissement.

2. Seuls les coupons prévus à cet effet et remis par les commerces seront acceptés.

3. Les coupons devront être déposés dans les boîtes de tirages prévues, chez chacun des commerçants.

4. Dans la matinée du 16 décembre, les commerces participants effectueront le tirage de leur prix parmi les coupons reçus dans leur commerce.

5. Le vendredi 16 décembre à 16h, un tirage au sort sera effectué au bureau du Journal, parmi tous les coupons reçus dans tous les commerces participants afin de déterminer le ou la grand (e) gagnant (e) de 1000$ en argent Place Saint-Pascal

6. Pour être gagnant, les coupons doivent être complétés judicieusement.

7. Les gagnants de la promotion devront accepter les cadeaux tels quels, non monnayables, sans possibilité d'échange ou de remboursement.

8. Les employés du journal, les membres du conseil d'administration, les propriétaires des commerces participants et leur famille immédiate avec qui ils sont domiciliés, conjoint(e) et enfant(s), sont exclus du grand tirage de 1000$ en argent Place Saint-Pascal.

9. Le ou la gagnant(e) devra être âgé(e) de 18 ans et plus et être résidant(e) au Québec.